



L'environnement naturel privilégié dont bénéficie L'Isle-Adam, nichée entre l'Oise et la forêt domaniale, est agrémenté de parcs, jardins, espaces de loisirs et lieux de promenades. La Ville attache une importance particulière à la gestion raisonnée de ces espaces grâce à l'utilisation de produits et méthodes adaptés, en partenariat avec les associations de protection de la nature, afin d'en respecter la faune et la flore.

Parcs et jardins

- Allée le Nôtre
- Berges de l'Oise
- Ile de la Cohue
- Jardin J.H. Lartigue
- Jardin du Pavillon chinois
- Parc du Château Conti (été : 9h30-18h / hiver : 9h30-16h)
- Parc Manchez
- Parc du Prieuré (été : 9h30-18h / hiver : 9h30-16h)
- Parc Sainteny
- Roseraie Jules Dupré (été : 9h-21h / hiver : 9h-18h)
- Square Balzac
- Square Dambry
- Square Géo Grandjean
- Zone de biodiversité de "La Rosière"

Circulations douces

- Piste cyclable et piétonne du rond-point des Héros de la Résistance (RD922) au rond-point du Grand Val
- Piste cyclable de l'obélisque (RD64)
- Piste cyclable bidirectionnelle allée Le Nôtre.
- Piste cyclable rue Chantepie Mancier
- Voie piétonne quai de l'Oise (du 28 avril au 18 septembre 2017)

Espaces récréatifs

- Aire de jeux parc Manchez
- Aire de jeux place Hubert Jolivet
- Espace multisports (football - basket ball) avenue des Lacs
- Skate parc
- Jeux de boules : place du Tillé, avenue des Carrières de Cassan, square Géo Grandjean
- Tables de ping-pong côté étangs place Hubert Jolivet, avenue des Carrières de Cassan
- Terrain de foot hattrick, école Balzac
- Aire de loisirs de la plage

Étangs

- Étangs de la Garenne
- Étang des Trois Sources
- Mare du Débuchet
- Mares de la zone de biodiversité de "La Rosière"

- Étangs du Pavillon chinois

Source URL: <https://www.ville-isle-adam.fr/article/des-lieux-de-promenades-et-de-loisirs>